



SYNDICAT MIXTE POUR L'ETUDE
ET LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT DANS
LE DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE

Assemblée Générale du 5 juin 2007

◇◇◇

Relevé de conclusions

Etaient présents : voir liste en annexe

Monsieur RUFFAT (Conseiller Général délégué au SMEPE), ouvre la séance et constate que le quorum n'est pas atteint (1 élu présent sur 255 et 6 procurations). Il décide donc de reporter l'assemblée générale au mardi 12 juin 2007 à 17h15.

En effet, conformément au CGCT, en l'absence de quorum lors de la première réunion, l'assemblée se réunit lors d'une seconde réunion pour examiner l'ordre du jour et délibérer, sans avoir besoin d'atteindre le quorum.

La séance est levée à 17h20.

Vu et transmis,

Annick VEZIER

Le Président de Séance,

Daniel RUFFAT

Sandrine BATAILLÉ

Le Président du SMEPE,

Pierre IZARD



Assemblée Générale du 12 juin 2007



Relevé de conclusions

Etaient présents : voir liste en annexe

Monsieur RAYNAL ouvre la séance et rappelle que cette réunion fait suite à la réunion du 5 juin 2007, reportée à ce jour faute de quorum.

Rappel de l'ordre du jour :

- bilan des activités et avancement des projets menés en 2007
- comptes administratif et de gestion, budget supplémentaire
- questions diverses

Bilan des rencontres d'information et de débat

annexe 1

➔ Bilan des rencontres durant le premier semestre 2007

Durant le premier semestre 2007, 3 réunions thématiques se sont tenues. Ces rencontres ont réuni entre 13 et 52 participants et ont abordé des sujets de préoccupations particulièrement en prise avec l'actualité : nouvelle loi sur l'eau, développement de l'éolien, performance énergétique dans les bâtiments communaux. Il s'agit non seulement d'apporter de l'information claire et complète, mais également de favoriser le partage d'expérience et la valorisation d'actions intéressantes. Deux visites de sites ont également remportées un vif succès.

M. RAYNAL invite les participants à exprimer leur avis sur ces rencontres, et à définir les thématiques qui pourront être abordées dans les prochains mois.

• **Urbanisme / Transports**

M. RIVIERE (Elu d'Escalquens) souligne l'importance de la maîtrise de l'urbanisme notamment pour freiner l'étalement urbain, responsable de l'allongement des distances parcourues et donc de la pollution atmosphérique ; il propose que le SMEPE dresse un panorama des bonnes pratiques réalisées dans ce domaine en Europe.

• **Risques liés à la téléphonie mobile**

M. RAYNAL reparle de la problématique des risques liés à la téléphonie mobile, déjà évoquée lors de la précédente assemblée ; il propose qu'une information soit donnée sur l'avancée des connaissances dans ce domaine, notamment au regard des nouvelles générations de téléphones.

• Qualité de l'air

A la demande de M. HAAS (Elu de Gardouch), un point d'information pourrait être apporté sur la réglementation sur l'air, et en particulier sur les outils de planification et leurs conséquences (Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération toulousaine approuvé en avril 2006, Plan Régional pour la Qualité de l'Air actuellement en cours de révision)

M. TESTON et Mme MEYNADIER (Collectif contre le plan Ginestous 2000) exposent la situation des riverains d'une concasserie, soumis aux poussières du broyage de matériaux de démolition ; ils déplorent les difficultés à obtenir des documents précis sur l'activité, s'insurgent contre l'absence de garanties des pouvoirs publics sur l'inocuité de ces poussières et en appellent au SMEPE.

M. RAYNAL rappelle que les questions relatives au respect de la réglementation concernent le Préfet et la DRIRE et que le SMEPE n'a pas vocation à intervenir sur ce thème. Par contre, la question générale sur le devenir des matériaux amiantés de démolition peut être examinée et débattue au sein du SMEPE.

• Qualité de l'eau et gestion de la ressource

M. RIVIERE (Elu d'Escalquens) évoque la problématique de la ressource en eau et souhaite connaître les bonnes pratiques de gestion économe de l'eau, notamment dans les activités agricoles. M. RAYNAL indique que les Conseillers Généraux devront se prononcer à l'automne prochain sur les résultats d'un audit commandé par le Département, pour éclairer le débat autour du projet de barrage de Charlas. Cette étude a pour objectif de trouver les moyens d'une meilleure gestion de l'eau (utilisation économe, recherche des sites pouvant accueillir des retenues d'eau plus modestes). Ses résultats pourront être présentés au SMEPE début 2008.

• Forêt de Bouconne

Mme TILAK (ONF) informe l'assemblée du projet de conférer à la Forêt de Bouconne un statut de forêt de protection, interdisant tout changement d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation ou la protection des boisements (projet d'infrastructure de transport par exemple). Une enquête publique sera ouverte le 18/06/2007.

Par ailleurs, dans le débat, un certain nombre de questions ont été directement adressées aux conseillers généraux présents ou concernaient les domaines de compétences du Département :

• Logements sociaux économes

M. RIVIERE (Elu d'Escalquens) demande si le Conseil Général envisage de se positionner sur l'appel à projet lancé par la Région sur les logements sociaux économes. M. FABRE, conseiller général président de l'OPDHLM de Haute-Garonne, répond que le Conseil Général étudiera chaque projet au cas par cas, notamment en veillant à ce que le coût des équipements mis en place n'impacte pas les loyers. Par ailleurs, il insiste sur la nécessité de prendre en compte le facteur énergie dès la conception des bâtiments (forme et position), ce qui implique un travail préalable entre le maître d'ouvrage et l'architecte très en amont du projet.

• Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA)

M. HENRY (UMINATE) questionne sur l'avancement de la mise en place de la commission de suivi du Plan.

Mme VEZIER (responsable du Service Environnement / DADRE au Conseil Général) répond que le PDEDMA a été transféré au Conseil Général à l'été 2005 par arrêté préfectoral et que les archives n'ont été transmises au Département qu'en 2006. Actuellement, une enquête est menée par les services du Conseil Général, auprès de toutes les collectivités compétentes pour récupérer des données actualisées sur les flux de collecte et de déchèteries. La commission du Plan devrait se réunir à l'automne 2007, afin d'officialiser la prise de compétence par le Département, de définir la méthode de travail de la commission et de proposer les thématiques abordées par les groupes de travail techniques qui seront installés. M. RAYNAL propose que le SMEPE soit informé de l'avancement de ce dossier.

Bilan des actions de sensibilisation à l'environnement

annexes 2 et 3

→ Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement (CDJE) Annexe 2

Bertrand LABAT, animateur du CDJE, rappelle que depuis la rentrée scolaire 2006, le CDJE est constitué de 31 collégiens de 4^{ème}, qui auront la possibilité de poursuivre leur engagement éco-citoyen au sein du CDJE durant l'année scolaire prochaine.

Les collégiens du CDJE ont choisi de réaliser durant ces 2 ans, un DVD expliquant la notion de développement durable, en donnant des exemples concrets d'actions en Haute-Garonne.

Ce DVD comportera 6 rubriques thématique (déchets, agriculture, énergie, transports, eau, milieux naturels et patrimoine) et de 2 rubriques générales (CDJE et approche "développement durable" avec la notion d'empreinte écologique), largement illustrées et conviviales. Deux personnages "mascottes", pas forcément "écolo" mais s'interrogeant sur les conséquences de leurs comportements, accompagneront l'utilisateur dans sa navigation.

Pour réaliser cette action, les membres du CDJE ont rencontré divers acteurs et visité plusieurs sites particulièrement exemplaires dans le domaine du développement durable :

- *janvier* : installations du SIVOM de la Saudrune et récupération des déchets par l'association Glanerie
- *février* : 2 exploitations agricoles du Lauragais (l'une en agriculture raisonnée et l'autre certifiée biologique)
- *avril* : éoliennes d'Avignonet et habitation Domespace
- *juin* : patrimoine culturel et touristique de St-Bertrand-de-Comminges

D'autres visites seront organisées l'année prochaine sur les thématiques milieux naturels, eau et air/transport.

Le DVD sera diffusé à partir de l'automne 2008 en priorité dans les collèges du département, mais pourra également être mis à la disposition des associations et communes de Haute-Garonne sur simple demande. Sa mise en ligne sur le futur site internet du SMEPE n'est pas prévue dans un premier temps.

→ Diffusion des outils pédagogiques Annexe 3

Sandrine BATAILLÉ présente le bilan de la diffusion des outils pédagogiques et des animations de sensibilisation à l'environnement. Depuis le début de l'année scolaire 2006-2007, 35 collèges ont demandé 49 expositions et 1 mallette et 54 collèges ont bénéficié de l'album Photos Choc, réalisé l'an dernier par le CDJE. On constate une nette progression des demandes de supports pédagogiques depuis quelques années. Depuis 2000, seuls 6 établissements n'ont jamais fait de demande.

Ce succès est également partagé par les autres bénéficiaires (associations, collectivités, autres établissements scolaires ...), qui ont demandé également ces outils gratuitement.

En 2007, le SMEPE a participé à 3 manifestations : le Forum des Métiers à Tournefeuille, le Salon Respire à Toulouse et la Journée de Prévention Vélo au quartier Amouroux de Toulouse.

Ce bilan n'appelle pas de remarques particulières.

Outil pédagogique "Energies"

annexe 4

Sandrine BATAILLÉ rappelle que suite à une consultation suivie d'une phase de négociation, le SMEPE a choisi l'Agence RCP DESIGN GLOBAL pour la réalisation de l'outil pédagogique sur le thème des énergies. Le marché a été notifié en avril 2007 pour une durée de 9 mois, portant ainsi la réception de l'outil en janvier 2008.

La commission de suivi, constituée notamment de personnes qualifiées et d'enseignants se réunira en juin 2007 pour prendre connaissance de la proposition de RCP et l'enrichir. A noter que l'équipe de RCP, déjà très compétentes notamment dans le domaine de la communication auprès du jeune public, s'adjoint des connaissances de Georges EMBLANC, consultant – formateur en éducation à l'environnement et au développement durable, et auteur de nombreux ouvrages dans le domaine de l'énergie.

Cet outil pédagogique, qui a pour but de faire comprendre aux jeunes les enjeux de la problématique énergie et les inciter à adopter des comportements économes en énergie, est constitué de divers supports complémentaires (panneaux d'exposition, appareil ludique d'appel, classeur pédagogique, livret élève, quizz parents, jeu sur CD-Rom...), permettant ainsi d'être exploité de diverses manières par les enseignants et animateurs.

Mme CHARPENTEAU (Elue de Ramonville) reconnaît l'intérêt de cet outil dans le contexte énergétique actuel, mais souhaite que les messages aillent au-delà du simple geste quotidien. M. RAYNAL rappelle que cet outil s'adresse à des adolescents et que par conséquent, les messages simples doivent être privilégiés. Mlle BATAILLÉ rajoute que les divers supports permettent de développer divers degrés dans les messages, selon le niveau de sensibilité des jeunes. M. LABAT indique que le jeu sur CD-Rom intègre non seulement les gestes éco-citoyens dans la maison, mais également dans le garage (problématique modes de déplacements...) ou dans le jardin (problématiques ressource en eau, pesticides ...)

Par ailleurs, Mme CHARPENTEAU demande comment est abordée l'énergie nucléaire dans cet outil. Mlle BATAILLÉ explique que la vocation de cet outil pédagogique est de donner l'information en toute objectivité et indépendance (avantages et inconvénients), pour que les jeunes se fassent leur propre opinion ; il ne s'agit en aucun cas de soutenir telle énergie ou de critiquer telle autre. M. RAYNAL ajoute que le SMEPE est très attentif à ce souci de neutralité, y compris dans ses réunions d'information et de débat.

M. HENRY note l'intérêt de la plaquette de présentation des outils pédagogiques et de sa large diffusion. Mlle BATAILLÉ précise cependant, que ces outils sont mis à la disposition de diverses structures, en donnant la priorité aux collèges et à condition qu'elles soient situées en Haute-Garonne.

Site internet du SMEPE

Pascale MIEGEVILLE rappelle que le SMEPE vient de lancer une consultation pour choisir le prestataire chargé de la création, l'hébergement et la maintenance du site internet du SMEPE.

Ce site a pour objectif de présenter les actions du SMEPE, et en particulier les outils pédagogiques et actions d'éducation à l'environnement, ainsi que les rencontres thématiques et les visites de sites (calendrier, comptes-rendus...)

La consultation s'est terminée début juin ; actuellement, les équipes du SMEPE, aidés par le Service Communication du Conseil Général, analysent les 13 offres reçues.

Ce site devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année 2007 et vous sera présenté lors de la prochaine assemblée générale.

Comptes Administratifs et de gestion 2006

annexe 5

M. RAYNAL annonce le bilan de l'exercice 2006, qui fait apparaître un résultat excédentaire, tant à la section d'investissement (307 455.10 €) qu'à la section de fonctionnement (44 155.92 €). Ces excédents sont principalement dus à la non concrétisation de gros projets en 2006, tels que l'outil pédagogique "énergies" ; ces projets seront réalisés en 2007. Les excédents sont intégralement reportés au budget supplémentaire 2007.

Aucune observation n'étant formulée sur cette présentation, M. RAYNAL demande à M. FABRE (Conseiller Général) de mettre au vote le compte administratif 2006, qui est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. Le compte de gestion 2006 est en tout point identique au compte administratif, il est également adopté à l'unanimité.

Budget supplémentaire 2007

annexe 6

M. RAYNAL passe la parole à Mlle BATAILLÉ pour présenter la proposition de Budget supplémentaire pour l'exercice 2007. Elle précise qu'il s'agit simplement d'ajustements par rapport au budget primitif, concernant le transport des collégiens au CDJE et leurs actions, l'assurance, les visites et supports d'éducation à l'environnement ; ainsi que de provisions pour les futures actions pédagogiques prévues.

Aucune observation n'étant formulée sur cette présentation, M. RAYNAL soumet au vote le report de l'excédent de fonctionnement 2006 et la proposition de budget supplémentaire, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 307 455.10 € en investissement et 44 155.92 € en fonctionnement. Le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

• *Logements sociaux économes*

Mme MEYNADIER (Collectif contre le plan Ginestous 2000), regrette l'absence d'études sur les émissions gazeuses de l'incinérateur de boues de Ginestous et leurs impacts sanitaires sur les riverains. Elle rappelle qu'il appartient à la puissance publique de procéder à la surveillance de ces rejets.

M. RAYNAL répond que ni le Conseil Général, ni le SMEPE ne sont compétents sur ce sujet. Cependant, il propose qu'une visite de l'incinérateur soit organisée par le SMEPE, sous réserve de l'accord préalable de l'Agglomération toulousaine et du gestionnaire.

Plus aucune question n'étant soulevée, M. RAYNAL remercie les participants et lève la séance à 19h00.

Vu et transmis

Annick VEZIER

Sandrine BATAILLÉ

Le Secrétaire chargé de l'Environnement,
Vice-Président du SMEPE,

Le Président du SMEPE,

Claude RAYNAL

Pierre IZARD